

École élémentaire des Petites Maisons Saint Martin d'Uriage
Compte-rendu de la réunion du premier conseil d'école
Séance du 29 mars 2022

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 29 mars 2022 à 18h à dans la salle de classe 1.

Étaient présents :

- Mme GIGNOUX, adjointe à l'éducation
- Mmes les parents d'élèves
- Mmes et M. les enseignants
- Mme ORLANDO, responsable périscolaire
- M. GAY, DDEN

Excusés :

- Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale
- M. le Maire
- Mmes les représentantes du RASED
- Mme Jarry
- Mme Arnaud

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

I. Introduction

Nous venons de vivre 2 périodes difficiles au regard du contexte sanitaire. De nombreux cas COVID se sont déclarés, tant chez les enfants que chez les enseignants.

Cela a demandé une énorme capacité d'adaptation à tous : parents, enseignants, AESH, municipalité, personnels du périscolaire pour les garderies et cantine, intervenants extérieurs pour les projets. Tout le monde a su faire preuve d'une grande compréhension face aux réajustements hebdomadaires nécessaires : Mme PASQUIER remercie vivement l'ensemble de la communauté éducative, les personnels, la mairie, les parents pour leur réactivité et leur compréhension.

- Approbation de compte-rendu du CE du 21 octobre 2021 :

Ce compte-rendu est disponible sur le blog « toutemonannée » de chaque classe.

Le compte-rendu du précédent conseil d'école est adopté à l'unanimité des membres présents.

II. Fonctionnement de l'école

- Prévision des effectifs :

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL	MOYENNE/CLASSE
Effectif 2021/2022	49	44	59	59	54	265	26,5
Inscription nouveaux élèves	+1			+1			
Effectif 2022/2023	41(GS) +1	49	44	60	59	254	25,4
Départs à confirmer	-2	-1		-3			
Effectif 2022/2023	42	47	43	60	56	248	24,8

Au total : 248 élèves soit 17 élèves de moins que cette année., 54 élèves partent en 6^{ème} et 41 élèves arrivent de GS, soit 13 élèves de moins pour l'école élémentaire. Mais des inscriptions vont sûrement avoir lieu d'ici juin.

Pour l'année prochaine, c'est 56 CM2 qui partiront au collège et sûrement autour de 40 élèves qui arriveront de GS. En 2 ans, l'école élémentaire risque de perdre environ 20-25 élèves soit presque 1 classe.

Il est possible que des élèves de l'école de Pinet arrivent aux Petites Maisons l'année prochaine ce qui compenserait le manque d'élèves.

- Le RASED= Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté

Le RASED fait partie du Pôle Ressource piloté par L'IEP.

La psychologue scolaire, Mme AMANATI partie à la retraite en décembre, a été remplacée mi-janvier par Mme ASTIE qui a très vite pris contact avec l'équipe pédagogique pour le suivi des dossiers.

- Intervenante de musique

Chloé NESPOULET est en congé maternité depuis le 23 novembre.

Nous remercions Chloé et les responsables de l'école musique pour leur volonté de trouver une remplaçante. Et c'est donc le 21 janvier que nous avons pu accueillir Evodie AMIRA pour une intervention tous les vendredis pour 5 classes pendant 50 minutes. Le projet qu'elle porte concerne toutes les classes et est centré sur l'Afrique.

- Liaison école/collège

Les parents ont pu prendre connaissance sur le blog de la procédure pour l'inscription de leur enfant en 6^{ème}. Les CM2 ont déjà reçu le 1^{er} volet pour l'inscription en 6^{ème}. Des problèmes informatiques ont retardé sa diffusion. Tout semble rentrer dans l'ordre. La diffusion du volet n°2 est intervenue en début de semaine.

Concernant les enfants qui auront un horaire aménagé au collège Chamandier, il n'y a aucune demande de dérogation à formuler. La mairie a signé une convention avec le collège. Cette convention est renouvelée chaque année. Ce sont les clubs qui prennent contact avec le collège pour les emplois du temps des élèves qui sont dans leur club.

Les élèves de CM auront l'occasion de visiter le collège lors d'une journée d'échange en mai. Nous sommes en attente de plus de précision par le collège. Il n'y aura pas de journée portes ouvertes.

- Notification de poursuite de scolarité

Pour tous les élèves, la notification de scolarité a été donnée suite à un conseil des maîtres qui a donné son avis sur la poursuite de scolarité des élèves. Le 2^{ème} volet indiquant l'orientation définitive, va être donné sous peu. Ces notifications ne doivent pas impliquer un désengagement dans le travail de l'élève et nous comptons sur les parents pour bien le rappeler à leurs enfants.

III. Point école/famille

- Sécurité

Le 2^{ème} exercice incendie aura lieu à la fin du mois. Les enseignants sont avertis de la date mais pas les élèves. Cet exercice sera réalisé avec le concours de la mairie.

Le 1^{er} exercice du PPMS s'est déroulé le vendredi 3 décembre. Un compte-rendu a été rédigé sur le blog de chaque classe.

L'objectif majeur de cet exercice est de favoriser l'acquisition et la maîtrise de comportements et procédures adaptés en cas d'intrusion dans l'école, et doit permettre d'identifier les éventuelles difficultés organisationnelles.

En moins de 2 minutes après le début de l'alerte, tous les stores de toutes les classes étaient baissés.

La directrice a fait le tour de l'école, à l'extérieur, aucune personne n'était visible et aucun bruit ne parvenait des classes.

Elle a aussi fait le tour de l'école, par l'intérieur, essayant de frapper à quelques portes pour qu'on lui ouvre.

Là encore, les élèves ont respecté les consignes : personne ne lui a ouvert et aucun son n'est parvenu de l'intérieur des classes.

FÉLICITATIONS à tous les élèves pour s'être comportés de façon remarquable lors de cet exercice et merci aux enseignant(e)s pour l'énergie déployée à la réussite de ce confinement.

Les problématiques relevées lors de cet exercice sont :

La diffusion de l'alerte qui ne peut se faire par la sonnerie de l'école. Lors d'un exercice, tous les enseignants(es) avaient les portables ; ce qui n'est pas forcément le cas dans la classe au quotidien.

Certaines portes ne peuvent se fermer de l'intérieur, celles des ateliers du nouveau bâtiment, les portes extérieures donnant accès aux toilettes ne peuvent pas être fermées dans l'urgence. Ce problème sera peut-être résolu lors de la rénovation.

Le 2^e exercice du PPMS se déroulera le vendredi 13 mai. Il concerne les risques liés à l'environnement : tremblement de terre.

- Photo de classe

Réponse aux questions des parents : Elle est prévue le jeudi 5 mai. Une date de report sera prévue en cas d'empêchement.

- Blog école

Sur le blog de votre classe, vous pouvez accéder au blog de l'école en cliquant sur la barre d'onglets en bas : **site d'école** ou en tapant l'adresse :

<https://LPM38410.toutemonecole.fr>

Vous trouverez des informations plus générales que sur le blog de la classe.

Quand une information est postée sur le blog, il y a un délai de 24h avant que les parents en soient informés. Les devoirs sont plutôt à envoyer par mail.

- Point sur le COVID

-Quelques chiffres :

Le 1^{er} cas s'est déclaré le 15 novembre. Depuis 124 cas de COVID ont été rapportés à l'école. On peut dire qu'environ 50% des enfants ont eu le COVID.

32 cas depuis la rentrée des vacances de février.

45 procédures ont été lancées dont : 23 procédures en janvier-février, en 6 semaines et
20 procédures depuis le 28 février, en 4 semaines

10 protocoles différents ont été mis en place depuis novembre.

3 classes fermées en novembre avec le premier protocole et ensuite aucune classe fermée sauf quand l'enseignant était absent et non remplacé.

A partir de décembre si plus aucune classe n'a été fermée c'est grâce aussi à l'équipe qui a respecté la distanciation en classe, le lavage des mains, les récréations différenciées et a été très prudente dans la levée des contraintes.

-La campagne de test salivaire n'a pas eu lieu. Elle était pilotée par les services de l'inspection.

-Les capteurs de CO2 ont été installés dans les classes depuis le retour des vacances de février mais les enseignants attendent de pouvoir discuter de ce dispositif avec le responsable du service car les constantes restent à l'identique y compris lorsque les portes et fenêtres sont fermées et que les élèves sont dans la classe depuis 1h. De plus, être obligé de le déclencher, puis attendre 5 minutes pour lire le résultat est difficilement compatible avec la vie de classe.

-La directrice remercie encore les parents et les services du périscolaire : CAMILLE et les animateurs. En effet, ils apprenaient quelquefois peu de temps avant leur prise de service, en particulier ceux qui s'occupent des enfants qui prennent le bus, des élèves qui pouvaient venir ou non à l'école.

-Actuellement plus aucune attestation n'est demandée. Si un enfant est déclaré positif, la directrice prévient les autres parents d'élèves, sauf si le cas intervient dans les 7 jours, et envoie l'attestation pour obtenir un autotest en pharmacie. Ensuite le test et la communication du résultat sont de la responsabilité des parents. L'isolement de 7 jours est toujours obligatoire pour un cas positif ou 5 jours si aucun symptôme avec un résultat de test PCR négatif.

Le masque est fortement recommandé pour les cas contacts de la classe et les enfants qui ont eu le COVID à leur retour pendant 7 jours.

Nous avons été interpellés par des parents sur les recommandations que les enseignants font en classe aux enfants de porter le masque. Même si celui-ci n'est pas obligatoire, il est quand même fortement recommandé en particulier lorsque la classe est cas contact et que les enseignants proposent des activités type atelier ou regroupement : c'est un comportement civique que de continuer à protéger les autres. Nous demandons donc aux parents de mettre 1 ou 2 masques dans le cartable de leur enfant, surtout si un protocole est en cours dans la classe.

Pour l'instant, les récréations se déroulent toujours par niveaux, les entrées se font toujours aux différents portails pour permettre le lavage des mains sans brassage.

-Concernant la continuité pédagogique : elle intervient dans 2 cas :

*Soit l'élève doit rester isoler 7 jours car il a le COVID

*Soit la classe doit fermer pour un nombre trop important de cas COVID

Certains enseignants déposent le travail dans l'armoire vers la cantine, nous demandons aux parents d'essayer de les récupérer dans un temps raisonnable.

Dans tous les autres cas, les parents récupèrent les devoirs par l'intermédiaire d'un camarade ou viennent les chercher à l'école auprès de l'enseignant.

Les informations sur les protocoles sont sur le blog de l'école et des classes. La publication est visible sur le blog dès sa publication, seule l'information de cette publication aux parents par mail est décalée d'environ 24h.

La communication aux familles se fait par la directrice par mail et non par SMS. Pour rappel, la directrice n'a pas de téléphone portable professionnel, ni de secrétaire pour les jours où elle est en classe.

La directrice indique que la semaine avant les vacances, elle s'est faite insulter au téléphone par des parents en colère sur le protocole. Il lui arrive aussi par mail de devoir justifier sur les différents protocoles. Ces cas sont peu nombreux mais très désagréables.

- Coopérative scolaire

Nous avons mis en place un compte subvention sur lequel la mairie versera la subvention. Ce compte permettra de voir précisément l'utilisation de la dotation mairie. Nous remercions la mairie pour le versement du reste de la subvention, soit 5 668€ (60%).

Le compte général complètera cette subvention pour des projets ou achats pour les classes.

IV. Point pédagogique

- Évaluations nationales

En septembre, les résultats sont globalement au-dessus de ceux des écoles de la circonscription mais on retrouve les mêmes difficultés que dans les autres écoles de la circonscription.

Voir tableau en annexes.

En français : difficultés

Pour les CP : Reconnaître les lettres -Comprendre des mots lus par l'enseignant

Pour les CE1 : écrire des mots

En Maths : difficultés

Pour les CP : Comparer des nombres à partir de leur écriture chiffrée -Associer un nombre entier à une position-Résoudre des problèmes relevant de structures additives.

Pour les CE1 : Représenter des nombres entiers-Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul-soustraire-associer un nombre à une position

La passation de la 2^{ème} évaluation de CP a été reportée du 7 mars au 25 mars. Nous n'avons donc pas la synthèse de cette passation.

Ces évaluations vont nous servir de point d'appui pour le projet d'école, le travail en conseil de cycle et la liaison GS-CP.

- Thèmes de société

Réponse aux questions des parents : sur une réflexion à un échange avec les parents en amont ou en aval d'un thème de société qui a été abordé en classe (Samuel Paty, guerre en Ukraine) afin de permettre aux parents de mieux aborder le sujet avec leur enfant.

Ce point est un point qui relève de la pédagogie de chaque enseignant. Ces sujets sont abordés soit :

- parce qu'il s'agit d'une demande de notre hiérarchie (Samuel Paty) en lien avec les programmes

- en réponse aux questionnements des élèves mais toujours en rapport avec les programmes.

Chaque parent ne souhaite pas forcément aborder ces sujets avec leur enfant. Les parents ont un retour de ce qui a été fait en classe par l'intermédiaire du travail dans les cahiers des élèves. Il nous paraît difficile de prévoir des échanges sur ces sujets, d'autant plus qu'à chaque fois, les enseignants sont contraints par le temps pour préparer des séquences pédagogiques adaptées aux enfants. Mais les enseignants restent à disposition des parents pour répondre ponctuellement à leurs questions.

- Réponses à la difficulté scolaire

-La différenciation en classe (mise en place de PPRE, PAP)

-Les APC continuent.

-Travail avec le RASED et plus particulièrement la psychologue. Elle intervient en observation dans les classes pour certains élèves et si besoin, elle les rencontre individuellement après accord de la famille.

-La proposition de stages de réussite pour tous les élèves a évolué : désormais ces stages sont proposés à certains élèves, du CP au CM2. Ils se déroulent dans une école qui regroupe des élèves venant d'écoles différentes. Les enfants sont par groupes de 12 élèves maximum.

-Nous suivons plus particulièrement certains enfants pour lesquels des protocoles ont été mis en place. Il s'agit de contrat passé entre l'école-l'enfant-la famille-le périscolaire. Ces protocoles présentent ce que l'école attend de l'enfant au niveau de son comportement et des sanctions qu'il encoure à toutes les étapes de non-respect. Cette question a été abordée lors de 1^{er} conseil d'école mais, suite à la crise sanitaire, l'équipe n'a pas pu travailler sur ce point. Ils ont néanmoins été mis en place ponctuellement avec une réelle amélioration pour presque tous les cas. Au niveau de l'école, cela peut aller jusqu'à appeler les parents lorsque l'enfant est en crise.

Concernant le périscolaire, il n'est pas toujours facile pour les agents de se faire respecter. La mairie peut même envisager l'exclusion d'un enfant de la cantine en cas de mauvais comportements répétés. Il y a eu le cas à Pinet où cela a porté ses fruits.

Réponse aux questions des parents : sur l'observation des situations de types harcèlement/violence et prévention.

Nous n'avons pas observé de situations de harcèlement.

Concernant la violence, elle commence souvent par de l'irrespect. Nous sommes très attentifs à ces comportements. La directrice reçoit systématiquement avec l'enseignant les parents et l'enfant lorsqu'il y a eu de la violence. Des protocoles sont mis en place. De la prévention est faite dans les classes sous forme de débat, de conseil, de règles suivant l'âge des élèves.

Une journée à ce sujet est prévue à la rentrée septembre 2022 concernant les futurs CM2. Ce projet est mis en place suite aux comportements, irrespectueux, des CM1 actuels. Ce genre d'actions sera sans doute à poursuivre.

Une personne déléguée des parents regrette que les parents n'aient pas été écoutés ces dernières années où les problèmes avaient déjà été évoqués pour ces élèves. Ce type de projet demande du temps pour être pleinement investi par toute l'équipe éducative et la pandémie de ces 2 dernières années a considérablement ralenti sa mise en place.

- Projets

L'équipe a mis beaucoup d'énergie pour permettre aux élèves de poursuivre les projets engagés. Cette année est une année particulière puisque chacun a eu à cœur de proposer des activités exceptionnelles. Financièrement et au niveau des programmes, il ne sera pas possible de faire autant pour les années à venir.

 Projet gratuit  Projet financé par la subvention mairie ou/et la coopérative de l'école

 Projet financé partiellement par la subvention mairie ou/et la coopérative de l'école

➤ **Volet citoyen**

-Animation déchet

-Animation info/intox avec 2 films réalisés par les 2 CM.

-Intervention de la LPO : connaissance des oiseaux, construction de nichoirs qui sont mis dans la cour des 2 écoles : élémentaire -maternelle, vers la crèche et dans les arbres de Saint Martin d'Uriage qui a accepté de les poser. Merci à elle.

-Intervention de l'association Aide et Action :

* Pour les CM2 :Film : « le grand jour » Aux quatre coins du monde, de jeunes garçons et filles se lancent un défi : aller au bout de leur rêve, de leur passion et réussir l'épreuve qui va bouleverser leur vie. Ensemble ils vont vivre une journée unique celle de toutes les espérances.

*Pour 1 CE2 : débat sur : fille/garçon

En ce qui concerne les permis : du net-piéton-vélo : des contacts sont repris avec les différents services pour voir s'il est possible de les mettre en place avant la fin d'année.

Réponse aux questions des parents : sur sensibiliser les enfants à la différence.

Cette thématique doit être englobée dans un projet ; c'est aussi un axe du projet d'école qui sera retravaillé. Elle fera partie d'une réflexion lors de la mise en place du projet d'école et des projets de l'année prochaine.

➤ **Volet culturel :**

Réponse aux questions des parents : sur l'organisation de sorties culturelles. Voici les sorties culturelles que l'école a mises en place :

- Toutes les classes sont allées à la [bibliothèque](#)
- Toutes les classes sont allées [au BELVEDERE](#) pour différentes expositions :
Film sur le Luitel : reflets d'ailes - **Nicolas Gaillardon:** échos and illusions- **Yves Monnier :** Le paysage de mon enfance – **Alain Ducé :** le cube- **Théâtre :** Molière revisité- **Jeux et Jouets** de nos greniers
- **Abonnement journaux**
- **Prix des incorruptibles :** le vote doit avoir lieu avant mi-mai
- **Musique :** LA FABRIQUE OPERA : les 4 saisons pour le cycle 3 et FREDDY ZUCHET : pour le cycle 2
- **Présentation des instruments** avec la participation de CLEMENT DEROIN de l'école de musique.
- **Sorties au musée** pour le cycle 2
- **Sortie à la Rampe** pour un spectacle de danse CM2
- **La grande lessive :** pour certaines classes. Les parents ont regretté que les dessins n'aient pas été affichés dans le village. Les enseignants sont ouverts à cette proposition mais n'ont matériellement pas le temps d'aller les mettre en place. Ils proposent que les parents ou l'OTTU s'organisent pour suspendre tous les dessins sur la place de la mairie. Les parents délégués s'engagent à les placer l'année prochaine !

Projets à venir :

Après plusieurs rencontres entre Messieurs COULOMBEAU et DEROIN, Mesdames LOUVAT, ORLANDO et PASQUIER, et l'accord de tous les enseignants de l'école, nous pouvons annoncer **un ciné-concert** sur le temps périscolaire le lundi 11 avril, de 17h30 à 18h15, dans le préau de l'école. Ce ciné-concert consiste en une présentation d'environ 40-45 min d'extraits du film « the Kid » sonorités en direct par des élèves de l'école de musique. Cette proposition est gracieusement offerte par les professeurs et élèves de l'école de musique.

Pour respecter la jauge, les enfants inscrits habituellement au périscolaire le lundi sont prioritaires ; puis les inscriptions seront ouvertes au cycle 3 et s'il reste des places, elles seront proposées au cycle 2. Le choix de proposer cette animation sur le temps périscolaire s'est faite pour permettre à un plus grand nombre d'enfants d'assister à cette séance.

Madame PASQUIER remercie vivement la disponibilité de tous les intervenants pour présenter cette séance.

Musique : [spectacle de fin d'année](#) sur l'Afrique : mélange de chorégraphie : **gumboots** et d'histoires le jeudi 23 juin à 18h sur le plateau de sport. Dommage que tous les enfants ne puissent pas avoir de bottes.

Réponse aux questions des parents : sur l'organisation du carnaval.

Il est trop tôt pour répondre précisément à cette question. Mais des pistes sont à l'étude et nous mènerons une réflexion pour l'année prochaine lors de la préparation de l'année 2022-2023.

Il faudrait penser à une organisation commune : enseignants élémentaires et maternelles, parents, mairie ...

Réponse aux questions des parents : sur l'organisation d'échanges (Erasmus + ou autres)

Il est trop tôt pour répondre précisément à cette question. Il s'agit de projets pédagogiques qui dépendent du projet d'école et des enseignants. Ce sujet sera évoqué lorsque l'équipe pédagogique se réunira pour la préparation de l'année prochaine.

➤ Volet sportif:

-Skating pour les CM : beaucoup d'adaptations pour les réaliser.

Remerciements aux enseignants qui ont passé beaucoup de temps à refaire les plannings, à contacter les moniteurs, à trouver des solutions pour que, malgré la pandémie, les élèves puissent sortir et bénéficier de cet enseignement. Merci aussi aux parents qui se sont adaptés aux changements des dates et étaient présents pour accompagner les sorties.

Il y a eu entre 3 et 4 séances de skating et 2 séances de biathlon à SMU et 1 à l'Arselle.

Les séances de biathlon à l'école ont été appréciées et seront reconduites l'année prochaine.

Au niveau financier : il y a eu une adaptation exceptionnelle cette année pour faire payer les élèves en fonction des sorties, malgré cela 1 personne a refusé de payer les 2 séances de biathlon : elles seront prises en charge par la coopérative générale de l'école. Cependant, l'école reste attentive et à l'écoute des familles en cas de difficultés financières et fera en sorte que l'argent ne soit pas un frein à la participation de ces sorties.

-Sortie raquettes : Toutes les séances ont eu lieu grâce à un dédoublement des CE2, sauf la dernière séance où les 2 classes sont sorties ensemble.

- 1 sortie raquettes pour chaque CP et CE1 a eu lieu.

-Intervention d'une danseuse, chaque semaine à raison de 10 séances avec une participation au spectacle « Uriage en danse » dans le parc d'Uriage à la fin, pour 1 CP et 1 CE1

Projets à venir :

-Course ton : le mardi 24 mai. Nous devons nous réunir la semaine prochaine pour définir précisément l'organisation.

-Sortie Chamrousse pour les CP-CE1 : course d'orientation

-Cycle piscine en juin pour les CE2-CM

-4 séances de vélo pour les CE2

-Semaine sportive pour les CM2

-2 sorties sportives pour les CM1

-Grimpe dans les arbres pour les CE2-CM2

Réponse aux questions des parents : Concernant la classe de mer de l'année prochaine : il est impossible de répondre actuellement, ne sachant pas quels enseignants seront là l'année prochaine. Le mouvement des enseignants va démarrer début avril. La réponse à cette question interviendra ultérieurement. Elle dépendra des enseignants, des projets en cours et des classes constituées.

Projet spécial : Autour des arbres

-plantation des arbres dans l'école

-LPO (nichoirs à oiseaux)

-Connaissance des oiseaux dans le parc d'Uriage

-Les CM vont aller à la Richardière pour une projection-rencontre exceptionnelle :

Les classes assisteront à la projection du film " Frères des arbres " de MARC DOZIER en présence du chef papou MUNDIYA KEPANGA.

-grimpe dans les arbres

Réponse aux questions des parents : sur les jeux que les enfants peuvent amener.

Règlement intérieur : Tous les jeux conduisant à des échanges sont interdits :

« il est **interdit** aux élèves :

-d'apporter en classe des objets dangereux (cutters, canifs, couteaux...) ou des jouets factices d'armes,

-d'apporter des objets de valeur ou de convoitise : les jeux électroniques, les téléphones portables (loi du 3 août 2018), cartes à échanger.

Les ballons sont autorisés ; c'est le football qui amène les enfants à se disputer et non le ballon

V. Point école/mairie

• Budget

Un point précis sera présenté au dernier conseil d'école sur l'utilisation de la subvention mairie, de l'argent versé par l'APE et les parents.

Madame PASQUIER a poursuivi la mise en place des tableaux de coopérative engagés par Monsieur DUPRE avec l'aide de l'OCCE.

Concernant les bus :

Remerciements particuliers à NATHALIE FERNANDEZ à la mairie avec qui j'ai été en contact très régulièrement et qui a permis la réservation des bus ou à leur annulation, parfois dans un temps très court, et à José. Il y a eu quelques loupés sur les bus qui sont venus de la compagnie de bus, elle aussi perturbée par la pandémie, et non des réservations qui ont été effectuées.

Le budget bus est déjà complètement utilisé par l'école. Cette situation est due au dédoublement des sorties de skating et raquettes en janvier/février.

Si la mairie ne prend pas en charge les bus en plus, l'école assurera le paiement avec la coopérative générale.

- Informatique

Mise en place des 3 VPI : dans les classes de :

CM2 : Mme ROUVIERE, CP : M PRUNIER et CE2 : Mme ARNAUD.

Il reste quelques réglages à effectuer pour que tout soit opérationnel.

- Travaux à courts termes :

Réponse aux questions des parents : sur l'eau chaude pour se laver les mains :

Un dispositif a été installé à l'extérieur mais il est peu concluant.

-Le ménage : beaucoup de soucis dus à l'absence de personnel, malade.

Il y a une demande des enseignants du nouveau bâtiment pour un nettoyage en profondeur durant l'été.

-le chauffage : dans le nouveau bâtiment : bruit et fuite ; dans l'ancien bâtiment : problème du système qui disjoncte et donc absence de chauffage dans les classes. Le service a réagi rapidement à chaque fois mais le temps que le système se remette en route, les températures étaient basses.

Réponse aux questions des parents : sur la rénovation de l'école :

Le point a été fait avec la mairie et l'Éducation Nationale avec une représentante de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription et une représentante de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale.

Une réunion va être planifiée par la mairie pour présenter à l'équipe enseignante la suite du projet.

VI. Animation

L'APE a mis en place cette année

- vente de raviolis : 2 opérations
- vente de sapins à Noël
- vente de chocolats pour avril

Réponse aux questions des parents : concernant le jour de la kermesse.

L'équipe enseignante pense que le vendredi est le jour le mieux adapté si les parents sont disponibles.

Les parents souhaiteraient la présence de quelques enseignants à la kermesse. Les enseignants sont ouverts à cette proposition.

La mairie a mis en place cette année :

- 1 sapin dans le nouveau bâtiment pour le cycle 2 et 2 sapins dans les cours de l'école pour Noël : les enseignants ont apprécié cette opération et souhaite la voir reconduite l'année prochaine.

-Des mangeoires ont été installées dans les cours.

-La mairie s'est aussi proposée pour l'installation des nichoirs dans la commune.

L'équipe enseignante remercie les parents et la mairie pour ces actions.

La séance est levée à 21h30

La Présidente de séance
Mme PASQUIER



La secrétaire de séance
Mme DUPRÉ

